

Direction générale des ressources
humaines Sous-direction de
l'attractivité des métiers
et du recrutement

Le ministre de l'éducation nationale,

- Vu l'arrêté du 8 septembre 2025 modifié autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture du concours interne de recrutement de professeurs agrégés de l'enseignement du second degré ;
- Vu l'arrêté du 8 septembre 2025 modifié autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture du concours interne d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs agrégés (CAER-agrégation) ;
- Vu l'arrêté du 20 novembre 2025 nommant les présidents des jurys des concours internes de l'agrégation et des CAER-agrégation ouverts au titre de la session 2026 ;
- Vu les propositions du président du jury concernant les membres du jury,

ARRETE

Article 1 : Le jury du concours interne de l'agrégation et du concours d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs agrégés, section sciences industrielles de l'ingénieur, option sciences industrielles de l'ingénieur et ingénierie électrique, est constitué comme suit pour la session 2026 :

Président

M. Gilles CAYOL
Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche

Administration centrale

Vice-Président

M. Nicolas LAVERDURE
Inspecteur d'académie - Inspecteur pédagogique régional

Académie de GRENOBLE

Secrétaire général

M. Armand URVOY
Personne à compétences particulières

Académie de LYON

Membres du jury

M. Laurent AILLOUD
Professeur agrégé

Académie de GRENOBLE

M. Rachid AIT SAID
Professeur agrégé

Académie de PARIS

M. Antoine AZAN
Professeur agrégé

Académie de PARIS

M. Christian BARBEAU
Professeur agrégé

Académie de NANTES

Mme Sylvie BILDSTEIN
Professeure de chaire supérieure

Académie de LYON

Mme Karine BODET
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale

Académie de STRASBOURG

Mme Alexandra BOUYGUES
Professeure agrégée

Académie de MONTPELLIER

M. Emmanuel BROUTIER
Professeur agrégé

Académie de GRENOBLE

Mme Guylène BUSSAC
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale

Académie de la GUADELOUPE

Mme Nathalie CALAS-CADEVILLE
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale

M. José CANIVET
Inspecteur d'académie - Inspecteur pédagogique régional

M. Pascal CLERC
Professeur agrégé

M. Pierre JULIA
Professeur agrégé

Mme Ingrid MININGER-RATON
Professeure agrégée

Mme Hélène PILLET
Professeure des universités

Mme Stéphanie TEXIER
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale

M. Frédéric TEYSSIER
Professeur agrégé

Académie de LYON

Académie de DIJON

Académie de LYON

Académie de VERSAILLES

Académie de CRETEIL

Académie de PARIS

Académie de CRETEIL

Académie de GRENOBLE

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 10 décembre 2025

Pour le ministre de l'éducation nationale,
et par délégation,
La sous-directrice de l'attractivité des métiers
et du recrutement

Nadine COLLINEAU